

nouvriers, désiraient devenir métayers ; les métayers désiraient devenir tenanciers censitaires, c'est-à-dire, propriétaires de quelque-une de ces portions du sol inféodées à titre de rente à un fief quelconque ; les tenanciers et les bourgeois urbains désiraient plus vivement encore acquérir quelque'un de ces arrière-fiefs, dont *ils ajoutaient le nom au leur*, ou tout au moins à *celui de leurs enfants* (une grande partie de la noblesse actuelle n'a pas d'autre origine) ; enfin les seigneurs titulaires d'arrière-fiefs et les bourgeois très riches cherchaient à s'approprier un fief supérieur, une véritable seigneurie qui, même *non titrée*, introduisait leur famille dans le monde des gentils-hommes. " (4).

On le voit, c'était l'amour du sol qui captivait les esprits, l'idée de propriétaire prévalait partout et poussait à l'acquisition de terrains aussi vastes que possible, auxquels la loi, la coutume permettaient d'ajouter au nom de sa famille celui du petit royaume conquis par le mérite ou acheté avec ses épargnes. Si le roi voulait récompenser, il accordait des titres avec écussons et devises.

C'était alors des seigneuries titrées, comme celles des Couillard, Boucher, Jean Godfroid, Charles Lemoyne, Simon Denis, etc.

" Quant aux Canadiens, écrit Benjamin Sulte, qui furent anoblis ou que la profession des armes nous fait

---

(4) *Revue des Ordres des rois de France, Ordre de Saint-Louis, 1-127.*